

PRESENTATION DE L'ÉTUDE

Suite à des problèmes d'odeurs au niveau de la rue de la Nouvelle Cité Saint à Abbeville, les services de la mairie ont sollicité notre association afin de réaliser des investigations.

C'est dans ce cadre et en collaboration avec la ville d'Abbeville que nous avons effectué une première campagne de mesure de la qualité de l'air entre le 2 décembre 2009 et le 21 janvier 2010 dans ce secteur.

Au cours de l'année 2010, cette surveillance a continué et a permis de répondre aux obligations européennes en matière de surveillance de la qualité de l'air, conformément à notre PSQA (Plan de Surveillance de la Qualité de l'Air). En effet, notre association met en œuvre chaque année un programme de surveillance des zones où des mesures fixes et permanentes ne s'imposaient pas. Ce programme concerne en particulier les villes picardes ayant une population comprise entre 10000 et 100000 habitants.

Cette surveillance a donc été complétée en 2010 par 3 campagnes de mesures de 3 semaines également réalisée rue de la nouvelle Cité Saint.

Ce rapport traitera des mesures réalisées entre le 1^{er} janvier et le 21 octobre 2010 au cours de 12 semaines.

Au cours de ces périodes, nous avons relevé les concentrations en oxydes d'azote, dioxyde de soufre, poussières (PM10), ozone et monoxyde de carbone ainsi que les paramètres météorologiques.

LOCALISATION DU SITE DE MESURE

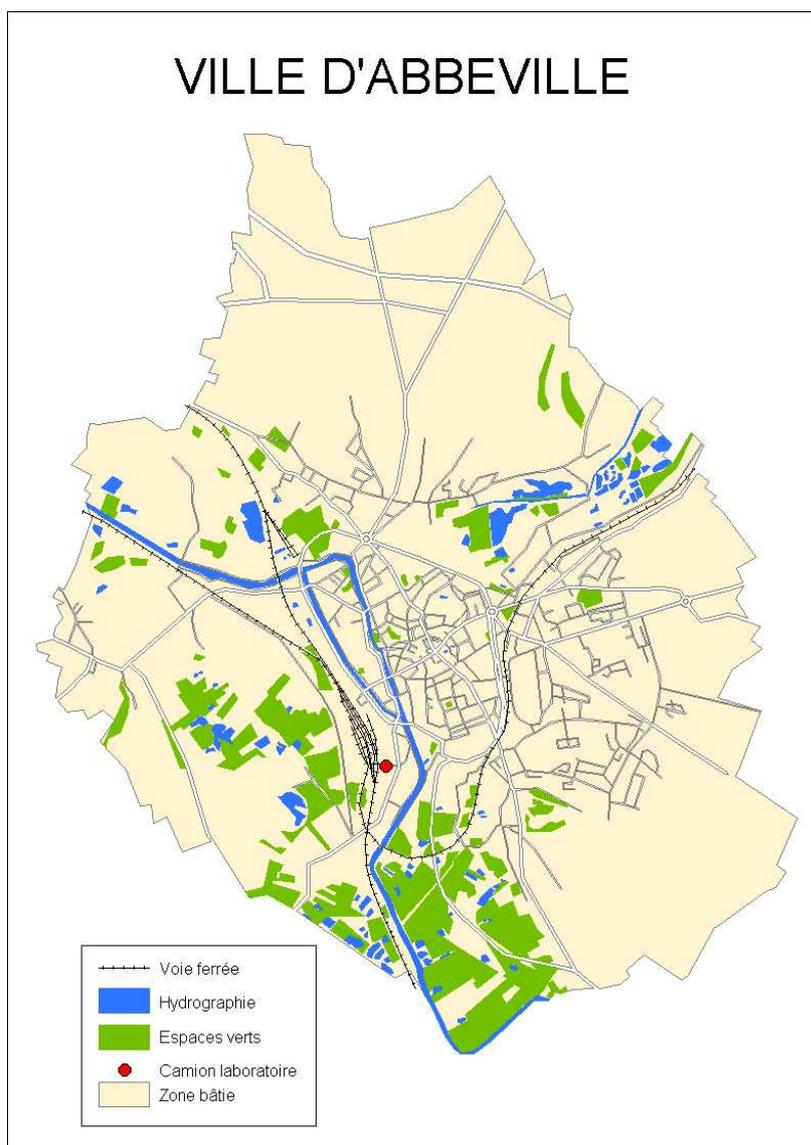
Le camion laboratoire a été installé au niveau du n°35 de la rue de la Nouvelle Cité Saint suite à des problèmes d'odeurs.



Ce site a dû répondre à plusieurs critères :

- être suffisamment dégagé,
- être facile d'accès,
- être à bonne distance de toute source importante d'émission,
- avoir une alimentation électrique.

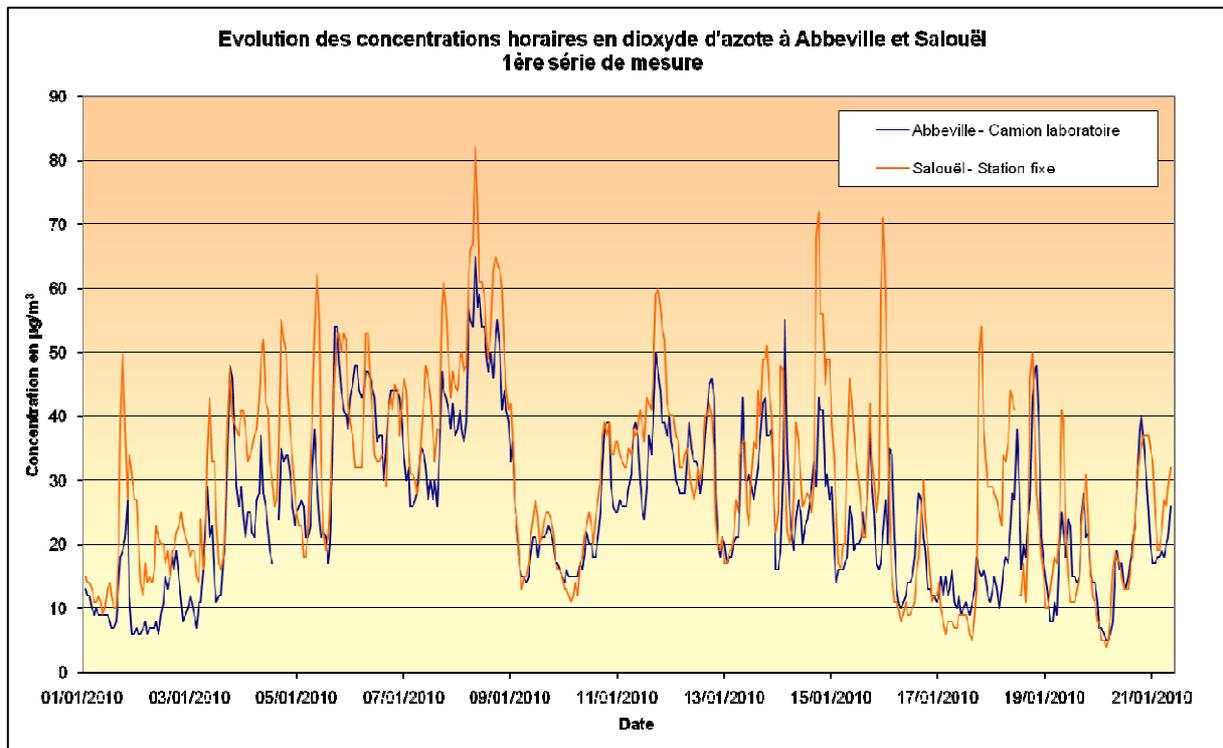
La carte ci-dessous présente l'implantation du camion laboratoire sur la commune d'Abbeville.



RÉSULTATS

Au cours des 4 campagnes de mesure réalisées au niveau de la rue de la nouvelle cité Saint d'Abbeville durant l'année 2010, il apparaît que :

- Les résultats observés en dioxyde d'azote (NO₂) sont légèrement inférieurs à ceux de la station périurbaine de Salouël. La moyenne annuelle estimée à partir des 4 campagnes de mesure est inférieure à l'objectif de qualité et aux différentes valeurs limites définies dans l'article R221-1 du code de l'environnement.

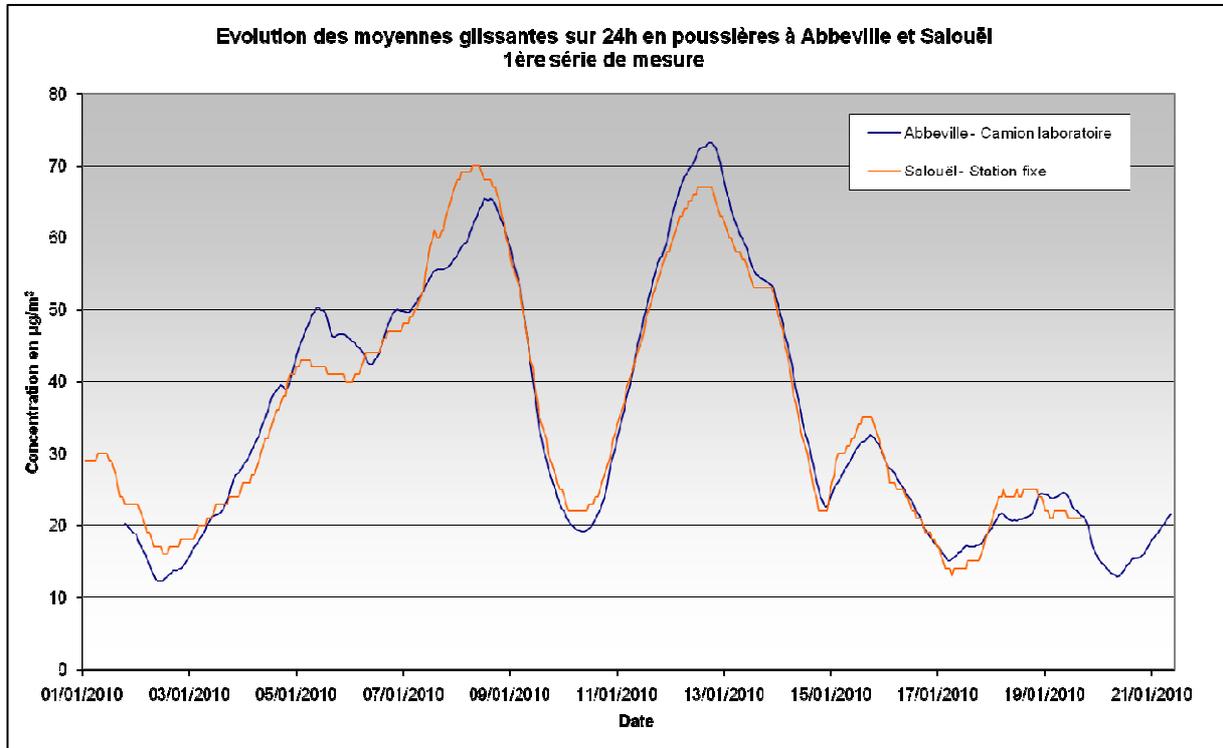


Moyenne des campagnes 2010 réalisées à Abbeville	17 µg/m ³
Moyenne sur les 4 périodes pour la station de Salouël	23 µg/m ³

- Les concentrations obtenues en dioxyde de soufre (SO₂) sont faibles. La moyenne annuelle estimée est très inférieure à l'objectif de qualité et aux différentes valeurs limites définies dans l'article R221-1 du code de l'environnement.

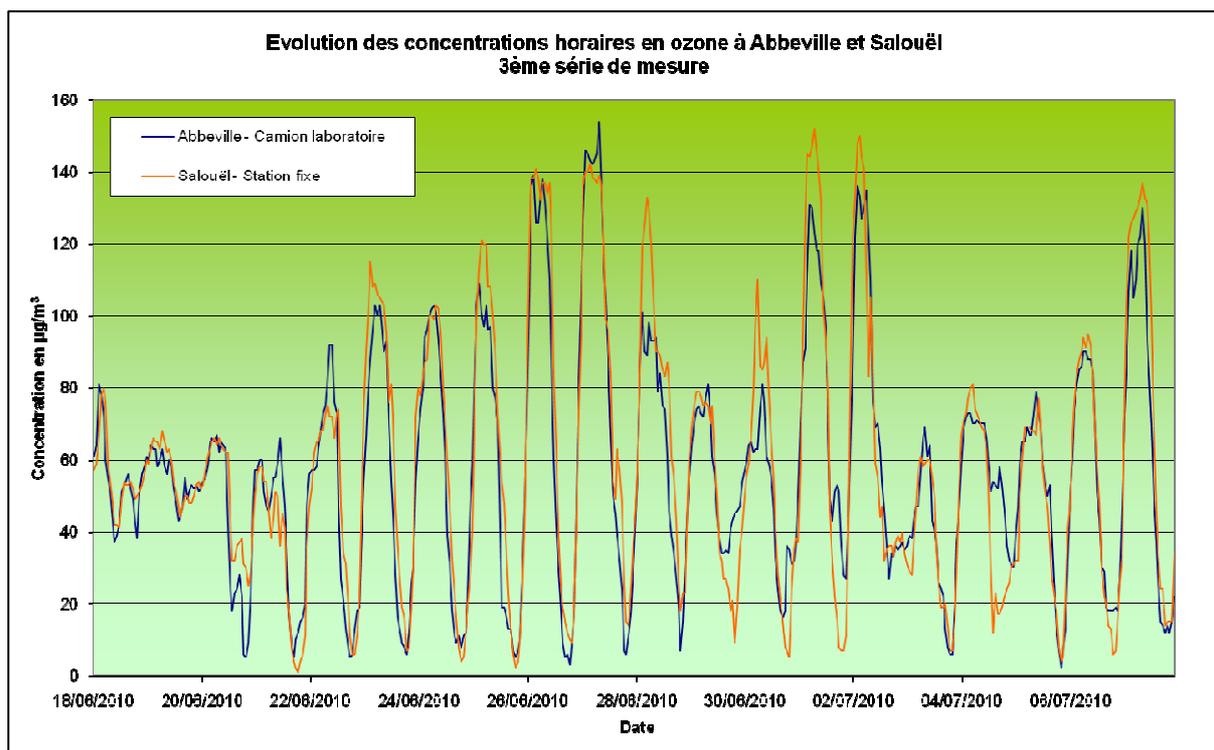
Moyenne des campagnes 2010 réalisées à Abbeville	1 µg/m ³
Moyenne sur les 4 périodes pour la station de Rieux	0 µg/m ³

- L'évolution des concentrations moyennes glissantes sur 24h en poussières (PM10) est proche de celle de la station de Salouël. La moyenne annuelle estimée est inférieure à l'objectif de qualité et à la valeur limite définis dans l'article R221-1 du code de l'environnement.



Moyenne des campagnes 2010 réalisées à Abbeville	29 µg/m ³
Moyenne sur les 4 périodes pour la station de Salouël	27 µg/m ³

- L'évolution des concentrations horaires en ozone (O_3) est proche de celle de la station de Salouël.



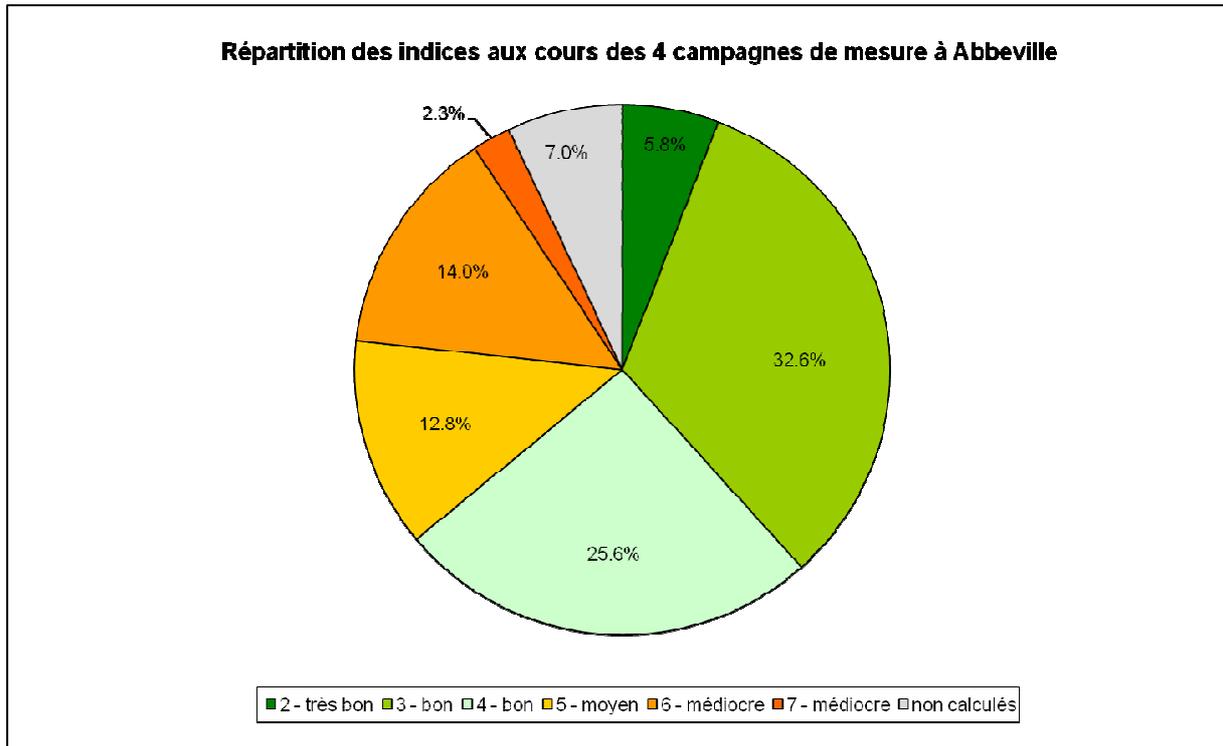
Moyenne des campagnes 2010 réalisées à Abbeville	43 $\mu\text{g}/\text{m}^3$
Moyenne sur les 4 périodes pour la station de Salouël	42 $\mu\text{g}/\text{m}^3$

- Les niveaux en monoxyde de carbone (CO) restent faibles et comparables à ceux des autres villes étudiées en 2010.

Moyenne des campagnes 2010 réalisées à Abbeville	0,29 mg/m^3
Moyenne des campagnes 2010 réalisées à Tergnier	0,24 mg/m^3
Moyenne des campagnes 2010 réalisées à Crépy en Valois	0,22 mg/m^3

- Au cours des 4 campagnes de mesure, aucun dépassement des différents seuils d'alerte n'a été constaté.

- L'Indice de Qualité de l'Air est globalement bon sur l'ensemble des campagnes de mesure.



CONCLUSION

En définitive, les concentrations dans l'air ambiant en NO₂, PM10, O₃, SO₂, CO relevées au cours de cette campagne de mesure au niveau de la rue de la nouvelle cité Saint d'Abbeville sont correctes en comparaison avec les différents seuils réglementaires en vigueur et avec les niveaux enregistrés par les stations de mesure de la qualité de l'air de Salouël et Rieux.